

Affaire suivie par : Gil RENAUX

Tél : 05.63.22.24.22  
Mél : udap.tarn-et-garonne@culture.gouv.fr

Montauban, le 4 Juillet 2023

Monsieur Philippe GISCLARD

à

Préfecture de Tarn et Garonne  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la police  
administrative

**Objet :** Dossier enquête préalable à la DUP des travaux de restauration immobilière programme n°11  
Ville de Montauban

**Réf. :** PG/GR/VB – 2023/096

**P.J. :**

Suite à votre demande en date du 15 Juin dernier concernant le dossier d'enquête préalable à la DUP des travaux de restauration immobilière, programme n° 11, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émetts un avis favorable à ce projet qui est partie prenante de la requalification du centre-ville inclus dans le périmètre de restauration immobilière.

Les immeubles repérés, à savoir :

- 47 Rue de la République
- 5 Place Alfred Marty
- 6 Rue Fraîche
- 26 Rue de la Résistance

sont situés dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la ville de Montauban.

Ces immeubles présentent des dégradations et des pathologies qui rendent leur habitabilité incompatible, en l'état. Aussi, un diagnostic précis de chaque immeuble comprenant un programme de restauration réalisé en fonction des enjeux portés par le SPR (éclairage, aération, mise aux normes, etc...) devra être établi pour contribuer à leur réhabilitation.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'UDAP 82

Philippe GISCLARD